



UNION INTERNATIONALE DES TELECOMMUNICATIONS
BUREAU DE DEVELOPPEMENT DES TELECOMMUNICATIONS

CONFÉRENCE MONDIALE DE DÉVELOPPEMENT DES
TÉLÉCOMMUNICATIONS (CMDT-98)

Document 5-F
22 septembre 1997
Original: français

La Valette, Malte, 23 mars - 1 avril 1998

Pour action

Point de l'ordre du jour: 1

SÉANCE PLÉNIÈRE

Bénin (République du)

OBSERVATIONS ET COMMENTAIRES DES PROGRAMMES (PABA)

Programme N° 1: Politiques, stratégies et financement

Concernant les mesures proposées au point 1.2.3, les manuels relatifs aux enquêtes et études sur ce programme devraient être vulgarisés afin de permettre aux pays en développement de bien se situer dans le contexte actuel des télécommunications.

Programme N° 2: Gestion et développement des ressources humaines

Les objectifs de ce programme étaient de relever le niveau du personnel des télécommunications en tenant compte des mutations en cours au niveau de ce secteur; cependant force est de remarquer, que les ressources humaines dans les pays en développement nécessitent assez de formation.

Les diverses actions pourraient tendre vers un transfert de connaissance plus soutenue en relation directe avec le transfert de technologie.

L'université mondiale des télécommunications devrait être une réalité afin de permettre aux cadres des pays en développement d'avoir le même niveau que leurs collègues des pays développés.

Programme N° 3: Guide pour l'élaboration du Plan de développement à l'orientation commerciale

Pas d'observations.

Programme N° 4: Développement des services de radiocommunications maritimes

Ce programme a été exécuté normalement et a permis à certains pays d'asseoir leur structure de radiocommunications maritimes.

- Pour des raisons d'économie, ce document n'a été tiré qu'en un nombre restreint d'exemplaires. Les participants sont donc priés • de bien vouloir apporter à la réunion leurs documents avec eux, car il n'y aura pas d'exemplaires supplémentaires disponibles.

Programme N° 5: Planification des réseaux assistée par ordinateur

Ce programme intéresse beaucoup les pays en développement en général et les PMA en particulier en vue d'accroître leur autonomie en planification des réseaux de télécommunication. A ce niveau, certaines observations sont à formuler malgré la volonté de l'UIT de vulgariser le logiciel "PLANITU":

- La formation des cadres des pays francophones de l'Afrique a été presque un échec compte tenu des divers problèmes rencontrés, tant sur le plan logistique qu'organisationnel.
- La reprise de cette formation n'a pas pu se tenir jusqu'à ce jour. Il serait souhaitable que tous les pays bénéficient correctement de ce programme.

Dans l'avenir une attention particulière pourrait être accordée à ce volet planification des réseaux de télécommunication qui constitue un handicap majeur dans le développement des télécommunications de ces pays.

Programme N° 6: Gestion des fréquences

L'objectif de ce programme est d'aider les pays en développement à informatiser leur gestion du spectre. Le logiciel a été mis au point pour la gestion des fréquences et certains programmes de formation se sont déroulés. Toutefois, il faudra noter certaines tâches qui restent à exécuter:

- poursuivre les programmes de formation au niveau de certains pays en développement en général et en particulier les pays francophones de l'Afrique;
- assister les pays qui le désirent, dans la mise au point et l'application effective de ce logiciel de gestion de spectre sur le plan national.

Programme N° 7: Amélioration de la maintenance

L'amélioration de la maintenance doit passer par l'organisation de la maintenance, la mise en oeuvre des systèmes d'information et de gestion pour le contrôle de la qualité de service, la formation du personnel et autres actions. Pour améliorer cette maintenance, certains pays ont mis en oeuvre un plan national pour l'amélioration de la maintenance qui a permis d'améliorer certains indicateurs de qualité de service. Cependant, il faudrait à l'avenir, revoir certains aspects, à savoir:

- améliorer la gestion du stock de matériel dans les pays en développement en tenant compte du fait que la majorité de leurs acquisitions sont faites par importation;
- mettre au point un système d'information de gestion au niveau sous-régional ou régional par des rencontres périodiques et procéder à l'analyse des indicateurs communs de qualité de service;
- améliorer la formation du personnel à charge de la maintenance;
- mettre en oeuvre les structures de gestion et de contrôle du réseau.

Programmes N° 8 à 12

Pas d'observations.

Quelques suggestions

Eu égard à toutes les observations faites ci-dessus, nous formulons certaines recommandations à l'attention de la 2ème Conférence mondiale de développement des télécommunications:

- 1) Evaluer les douze (12) programmes, les classer par priorité et accélérer la mise en oeuvre des tâches restant à exécuter.
- 2) Revoir la problématique de développement des réseaux de télécommunication dans les pays les moins avancés (PMA) à l'orée du XXIe siècle et dans le contexte économique actuel régis par les accords internationaux sur le commerce.
- 3) Mettre en place les organismes de la réglementation et introduire les nouvelles technologies dans le développement des réseaux.
- 4) Accélérer les travaux de la commission chargée d'étudier le phénomène du détournement de trafic ou "call-back", afin de faire bénéficier aux pays en développement des dispositions de réglementation.
- 5) Assurer la formation du personnel en planification et en maintenance des réseaux.
- 6) Allouer un budget spécifique au Bureau de développement des télécommunications pour le financement des domaines prioritaires en faveur des pays les moins avancés.
